

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG3201 Linguistique et didactique de l'anglais 3.1			
Ancien Code	PERG3B21LDA1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB3210		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut Florine MATHY (mathyf@helha.be) HELHa Loverval Eric NICAISE (nicaisee@helha.be) Gladys HARDY (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE est un cours donné au étudiants de Bloc 3 et pour partie conjointement avec les étudiants de Bloc 2 (20 heures)

Le cours vise au perfectionnement de la maîtrise linguistique et au développement des acquis culturels des pays où l'anglais est parlé.

- perfectionnement des quatre aptitudes langagières, et du savoir nécessaire au futur professeur de langues
- aptitude à donner cours
- compétences de savoir-faire/ savoir être et savoir devenir

Le cours porte également sur l'enseignement des langues dans le fondamental; les théories de l'apprentissage des langues étrangères pour jeunes apprenants et exercices y afférents y sont abordés et testés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE Bloc 3-Q1, et l'étudiant.e de Bloc 2 pour la partie de cours commune, sera capable:

- d'utiliser et perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles dans différentes situations d'apprentissage ou d'enseignement;
- d'adopter une attitude critique, d'évaluer la pertinence et la qualité de différents supports écrits et oraux. Il évaluera ses propres productions et d'autres au niveau linguistique et contenu;
- il sera en outre capable de concevoir et composer de nouveaux documents et supports permettant de transmettre le plus exactement possible son message.

(Didactique)

- Au terme de l'Unité, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.

- Il apprendra à repérer les forces et les faiblesses de ses élèves et s'efforcera de trouver les dispositifs les plus adéquats d'apprentissage afin de les aider à s'améliorer.

- Il sera capable de concevoir des dispositifs d'évaluation variés et adaptés aux différents moments d'apprentissage. Il fera en outre preuve de créativité dans l'élaboration de ses supports et de ses pratiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG3B21LDA1A Linguistique et didactique de l'anglais 3.1

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG3B21LDA1A Linguistique et didactique de l'anglais 3.1

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation finale consistera en une épreuve intégrée (contenant une partie spécifique pour chaque professeur)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique et didactique de l'anglais 3.1			
Ancien Code	13_PERG3B21LDA1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB3211		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric NICAISE (nicaisee@helha.be) Gladys HARDY (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'UE est un cours donné aux étudiants de Bloc 3 et pour partie conjointement avec les étudiants de Bloc 2 (20 heures)

Le cours vise au perfectionnement de la maîtrise linguistique et au développement des acquis culturels des pays où l'anglais est parlé.

- perfectionnement des quatre aptitudes langagières, et du savoir nécessaire au futur professeur de langues
- aptitude à donner cours
- compétences de savoir-faire/ savoir être et savoir devenir

Le cours porte également sur l'enseignement des langues dans le fondamental; les théories de l'apprentissage des langues étrangères pour jeunes apprenants et exercices y afférents y sont abordés et testés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE Bloc 3-Q1, et l'étudiant.e de Bloc 2 pour la partie de cours commune, sera capable:

- d'utiliser et perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles dans différentes situations d'apprentissage ou d'enseignement;
- d'adopter une attitude critique, d'évaluer la pertinence et la qualité de différents supports écrits et oraux. Il évaluera ses propres productions et d'autres au niveau linguistique et contenu;
- il sera en outre capable de concevoir et composer de nouveaux documents et supports permettant de transmettre le plus exactement possible son message.

(Didactique)

- Au terme de l'Unité, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.
- Il apprendra à repérer les forces et les faiblesses de ses élèves et s'efforcera de trouver les dispositifs les plus adéquats d'apprentissage afin de les aider à s'améliorer.
- Il sera capable de concevoir des dispositifs d'évaluation variés et adaptés aux différents moments d'apprentissage. Il fera en outre preuve de créativité dans l'élaboration de ses supports et de ses pratiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision et extension du vocabulaire en rapport avec les textes étudiés avec un accent particulier sur les 'collocations' et phrasal verbs
 - Etude du système phonologique de l'anglais
 - travail des deux aptitudes langagières réceptives et la production orale qui en résulte
 - profonde réflexion méthodologique relative au TEFL
 - étude de la civilisation américaine en comparaison avec la culture britannique
 - littérature américaine
- didactique de l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental et activités pratiques, exercices y afférentes. Cette partie du cours est assurée par Madame Hardy

Démarches d'apprentissage

- questionnement sur la méthode de travail au travers de questions aidant au retour réflexif et tests effectués régulièrement
 - entretiens individuels et remédiation mise en place
 - travail de la compréhension à l'audition sur la base de présentation de vidéos BBC ou autres.
- Lors de séances pratiques, telles que présentation de travaux, la présence de tous les étudiants est obligatoire

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exposition de la matière suivie de questionnements, interaction

Sources et références

- divers supports de vocabulaire/grammaire et dictionnaires sont utilisés
- syllabus de prononciation + méthodologie
- matériel de prononciation
- matériel authentique

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabi disponibles sur la plateforme Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pendant le semestre, l'étudiant.e sera testé.e régulièrement de manière formative sur le contenu de l'AA (travaux, présentations orales, ...).

L'étudiant.e sera également évalué.e de manière certificative en fin de semestre lors d'un examen mixte (1 examen oral avec Mme Hardy, 1 examen écrit pour 50 % et un oral de 50 % avec Mr. Nicaise). L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours (incluant les cours Bac 2 et Bac 3)

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 professeurs concernés par l'AA, à raison de 20% pour la partie de Mme Hardy et 80% pour la partie de Mr. Nicaise (remis sur 100%).

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) sont présentées. La fiche de lecture fait partie de l'examen (partie de Mr. Nicaise). La non remise dans les temps et à la date convenue en classe de cette fiche, ou dans une forme incomplète ou plagiée, implique l'échec à l'examen. Si l'étudiant.e souhaite signer l' (ou les) examen(s), l'indication "PR" apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE. En cas de non présence et non signature, c'est l'indication "PP" qui apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE.

Lors de la seconde session, les étudiants qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 doivent repasser l'ensemble des évaluations de l'épreuve.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).